L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 9 MARS 1888.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA NORMANDIE, Périer de Hauterive, samedi, 10 mars.
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 17 mars.
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 24 mars.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)....$80 et $100
Deuxième classe....$60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt., 61 rue Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 14 mars, à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS.
Le steamer
HUDSON, Capt. Freeman.
arrive de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1[2 P. 0[0
Passage—Cabine....$40
Entrepont....20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41
4mai—1 an

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer Heroine.

A partir du 15 octobre 1887, quittera Milnebourg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs-Elysées comme suit:
Les MARDIS à l'arrivée du train de midi.
Les JEUDIS à l'arrivée du train de midi.
Les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau quittera Madisonville les lundis à 6 A. M.
Old Landing les mercredis à 7 A. M.
Old Landing les vendredis à 7 A. M.
Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.
Prix....$1 00.
Excursion....
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent, No. 47 rue Carondelet.
18 oct.-

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orleans & Northeastern Railroad.

La ligne la plus courte et la plus rapide entre la Nlle-Orléans et Meridian, St. Louis, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati et toutes les localités à l'Est et au Nord. De la Nouvelle-Orléans à Cincinnati, 25 heures et demie seulement.

ALLANT AU NORD.

		No 2, Limited.	No 6, fast line.
Dép.	Nlle-Orléans	5:00 p. m.	10:00 p. m.
Arr.	Meridian	10:20 p. m.	5:00 a. m.
Arr.	St. Louis		7:20 a. m.
Arr.	Tuscaloosa	1:40 a. m.	9:50 a. m.
Arr.	Birmingham	3:20 a. m.	12:05 p. m.
Arr.	Attalla	5:25 a. m.	2:30 p. m.
Arr.	Chattanooga	8:30 a. m.	6:40 p. m.
Arr.	Junction City	2:50 p. m.	2:23 a. m.
Arr.	Lexington	4:15 p. m.	3:43 a. m.
Arr.	Cincinnati	6:40 p. m.	6:40 a. m.

VENANT DANS LE SUD.

		No 1, Limited.	No 5, fast line.
Dép.	Cincinnati	7:55 a. m.	8:00 p. m.
Dép.	Lexington	10:15 a. m.	11:05 p. m.
Dép.	Junction City	11:25 a. m.	12:30 a. m.
Dép.	Chattanooga	6:00 p. m.	8:20 a. m.
Dép.	Attalla	9:00 p. m.	1:00 p. m.
Dép.	Birmingham	11:10 p. m.	3:30 p. m.
Dép.	Tuscaloosa	12:48 a. m.	5:45 p. m.
Dép.	St. Louis		9:00 p. m.
Dép.	Meridian	4:00 a. m.	10:55 p. m.
Arr.	Nlle-Orléans	9:30 a. m.	6:15 p. m.

J. M. KNIGHT, Agent de Billets, 34 rue St Charles.
1er janv—4 mois.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.		Départ.	
No 1	5 00 A. M.	No 2	5:00 P. M.
No 3	6.25 P. M.	No 4	7:00 A. M.
No 5	10.00 A. M.	No 6	3:45 P. M.

Excursions du Dimanche.
Arrivée....8:40 P. M. | Départ....8:00 A. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis; les Nos 3 et 4 tous les jours entre la Nlle-Orléans, Vicksburg et Greenville; les Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Louisville.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez et N. J. et C.; à Vicksburg avec le V. S. & P. et V. et le M. R.R.; à Memphis avec le Gulf Route, Newport News & Mississippi Valley Railroad, L. & N. M. & C. et d'autres lignes.

Tous les trains s'arrêtent à Kenner.
JOHN BRADLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS, Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily....7:15 am	Atlantic Express, daily....8:10 pm
San Antonio Express, daily..7:20 pm	New Orleans Express, daily..8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. G. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1 an

Crescent Insurance Company.

87 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT....$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN....Président
J. H. OGLESBY....Vice-Président
CHAS. E. RICE....Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling,	Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell,	J. H. Oglesby,
U. Marinoni,	W. R. Lyman,
J. J. Reiss,	Charles H. Dolsen,
Lucien Delery,	S. C. Coulon,
E. F. W. Bachman,	Charles Newman
Joseph Kohn,	M. Gillis,
James T. Redd,	Chas. A. Rice
D. R. Calder.	

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10juil 87 —1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.

Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
NEWTON BUCKNER, Chairman; RODOLPH WOESTE, A. DELVAILLE. JNO. W. LABOUISSE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '87—1an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

BABY CARRIAGES,

54 and 56 Baronne,

R. P. RANDALL.

Bureau de la Compagnie d'Assurances

FACTORS & TRADERS,

No 49 rue Carondelet.—Nouvelle Orléans, 11 janvier 1888.

Comme commissaires choisis par le Conseil de Direction de la compagnie d'assurances "Factors & Traders," nous annonçons que nous avons transféré toutes nos polices d'assurance contre les risques d'incendie à la Compagnie d'assurances German-American de New York, une corporation solide et digne de confiance que nous recommandons à tous nos anciens clients.
R. M. WALMSLEY, JULES A. BLANC, ED. A. PALFREY, Commissaires.

German American Insurance Company de New York.

ACTIF EN JANVIER 1887.

Valeur au pair.		Cotes du marché
$2,170,000	Bons du gouvernement des Etats-Unis	$2,710,025
1,460,000	Bons de chemins de fer	1,664,600
125 000	Du capital du New York et Harlem Railway, 2,500 actions	275,000
50,000	Du capital du Morris et Essex Railway, 1,000 actions	70,000
50,000	Du capital du Chicago, Rock Island & Pacific Railroad, 500 actions	63,500
50,000	Du capital du Illinois Central Railway, 500 actions	66,500
2,000	Du capital du Chicago, Burlington & Quincy Railway, 20 actions	2,540
25,000	Etat du Missouri Funding Bonds 6 0[0	28,000
25,000	Ville d'Atlanta, bons 4 1[2 0[0	25,500
$3,957,000	Comptant dans des banques $64,330 28	
	Comptant dans les coffres du bureau 5,290 44	
	Argent entre les mains des directeurs 4,302 85	
	Reliquat entre les mains d'agent 86,400 47	
	Primes non perçues par le bureau principal 81,409 74	
	Intérêt accru 875 00	242,608 78
	Passif	$5,148,273 78
	Fonds capital $1,000,000 00	
	Réserve des réassurance 1,607,463 23	
	Pertes réglées et non réglées 178,810 23	
	Commissions et autres obligations 20,352 43	2,806,625 89
	Surplus net	$2,341,647 89
	Total	$5,148,273 78

Le soussigné annonce que désormais il représentera ici la compagnie et sollicite respectueusement une continuation du patronage de ses amis. Pour le moment son bureau sera au local de la compagnie d'assurances Factors & Traders. La compagnie d'assurances German-American de New York est une des plus solides du pays et est dès à présent responsable jusqu'à leur échéance des polices émises par la compagnie Factors & Traders.
ED. A. PALFREY.
15 jan—1m—Dim Mar Jeu

ETAT DE SITUATION DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA

Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues:			
Sur risques de feu	$268,519 46		
Sur risques de rivières	5,999 19		
Sur risques maritimes	6,910 08	$281,428 73	
A ajouter: Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1886		66,610 70	
Total des primes		$348,039 43	
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc		34,069 77	
Total du revenu pendant l'année		$382,109 20	
Déductions et dépenses:			
Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1887		$93,575 92	
Primes remboursées et cancellations		58,465 53	
Réassurances		15,053 25	
Courtage et commissions		3,132 92	
Payé sur pertes encourues en 1887	$128,074 23		
Payé sur risques de rivières encourus en 1887	13,049 83		
Payé sur risques maritimes encourus en 1887	158 91		
Total payé sur pertes encourues en 1887	$136,283 63		
Payé, licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane		11,778 78	
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane		7,546 16	
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol		1,553 87	
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau		2,974 32	
Compte des salaires du bureau local		10,580 00	
Déductions et dépenses applicables en 1887		340,861 78	
Réservé pour pertes non payées et non ajustées en 1887		20,453 77	
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886		18,951 83	
Total des dépenses et déductions			380,269 38
Balance nette			$1,839 82
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci-dessus		$18,951 83	
Réservé pour risques non terminés	$93,575 92		
Moins le montant réservé le 31 décembre 1886	66,610 70		
Ajouté de la réserve, affaires de 1887		26,965 22	
Total sur les profits de 1887			45,917 05
Excédent net sur les affaires de 1887			$47,756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire. E. GAUCHE, Vice-président.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14e jour de janvier 1888.
JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144,800 00
Bons de la Louisiane, 4 pour cent, $142,500 00	131,000 00
Bons Crossman de la Nlle-Orléans, ex. $25,000 00	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	90,100 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,437 80
Billets à ordre pour primes, non dûs	1,824 97
Dû par d'autres compagnies, réassurances sur pertes payées	1,92[illegible] 00
Dû sur jugements garantis par bon	32,728 97
Loyers échus pour collection	552 00
Une action du capital du N. O. Produce Exchange	135 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters' Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$400,000 00
Réservé pour risques non terminés	93,575 92
Réservé pour pertes non ajustées, et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réservé pour dividendes non payés	1,034 00
Surplus net	2,344 59
	$517,408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie, lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées:

JOHN H. HANNA,	JOHN T. GIBBONS,	JOHN HENDERSON JR.,
GEO. McCLOSKEY,	WM HART,	AMEDEE COUTURIE,
RICHARD HERRICK,	JOHN McGINTY,	EDW. IRWIN,
THOS. McDERMOTT,	SAMUEL R. CAREY,	EMILE GAUCHE.
	THOS. SMITH.	

A une réunion du Bureau de Direction, tenue au Bureau de la Compagnie, le 9 janvier 1888, ont été réélus à l'unanimité: M. THOMAS SMITH, président; M. EMILE GAUCHE, vice-président; M. J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.
19 jan—1m J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

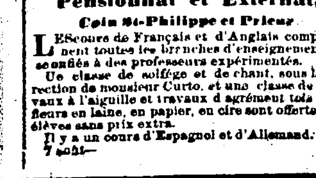

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St-Philippe et Prieur

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfége et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.
7 août—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne 16nov—

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest.

97 RUE DECATUR.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureaux: No 33 rue du Camp.

TREIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMEMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes sur les risques d'incendie	$87,714 05	
.. .. risques de rivières	728 45	
.. .. risques maritimes	855 20	
		$89,297 70
A ajouter: primes non acquises pendant 1886	$22,950 82	
A ajouter: sauvetage et profits et perte	11,195 76	
		34,146 58
		$123,444 28
A déduire:		
Pertes d'incendie	$10,476 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	461 80	
Commissions	4,213 40	
Réassurances	8,085 93	
Primes remboursées	6,448 57	
Dépenses, taxes, loyer, Babcock, etc., moins escompte et intérêt	17,277 67	
		77,143 49
		$46,300 79
Réservé pour pertes non ajustées	$3,781 81	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887	7,347 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14,703 47	
Réservé pour primes non acquises pendant 1887	20,468 44	
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital et billets d'actions	$4,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèque	148,905 79
Billets à ordre	4,677 98
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et en main	74,930 71
Primes en voie de collection	42,987 93
Meubles de bureau et installations	4,448 53
	$295,112 22

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,910 48
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 18e jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER,	JNO. EVERETT,
LEON BERTOLI,	C. TAYLOR GAUCHE
H. H. BIERHORST,	CHAS HEMARD,
PETER BLAISE,	A. H. ISAACSON,
H. ELLERMAN,	I. N. MARKS,
JNO. FITZPATRICK,	A. A. MAGINNIS,
WASH MARKS,	T. PRUDHOMME,
JACOBSCHOEN,	A. H. SIEWARD
OTTO THOMAN,	GEO ZETZMANN.

24 janv—Mardi—1m

Dix-huitième Etat Annuel —DE— L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1887:

Primes reçues:		
Sur risques de feu	$225,406 [illegible]	
Sur risques de marine	3,756 82	
Sur risques de rivière	3,110 34	
		$232,274 14
A ajouter, primes non acquises de 1886		70,255 00
Primes totales		$302,529 14
A ajouter, intérêts et profits et pertes		27,397 12
Revenus		$329,926 26
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$119,852 81	
Sur risques de marine	7,199 67	
Sur risques de rivière	155 63	
Total des pertes payées	$127,208 11	
Retour de primes et cancellations	5,221 17	
Commissions	35,937 24	
Réassurances	17,869 54	
Licences	1 000 00	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc.	34,406 30	
Déboursés		$221,642 36
Surplus		$108,283 90
Primes non acquises de 1887	$[illegible],695 00	
Pertes ajustées et non ajustées	34,000 00	91,695 00
Bénéfice net		$1[illegible],588 90

ACTIF.

Argent en caisse	$24,753 84
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents d'autres Etats	13,912 61
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0[0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans	134,310 00
$53,200 Bons à Primes de la Nlle-Orléans (dont $2,100 sont des Drawn bonds)	71,953 00
Primes en voie de recouvrement	12,628 77
Prêts sur hypothèque	42,484 34
Effets à recevoir	3,035 00
Billets à recevoir pour primes	3,421 65
Actions et autres valeurs	12,144 80
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$358,844 01

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. G. LANAUX, Président.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 88. CHAS. G. ANDRY, Notaire.
17 jan—1m

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc. et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.

JAMES D. HOUSTON, Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC, Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 203 rue Canal.
oct—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—George H. Balsley vs ses créanciers—No. 20,260—Division "B"—Ordre de Cour—Sur la lecture et l'enregistrement de la pétition annexée de la Louisiana National Bank, un créancier dans cette affaire, il est ordonné qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit convoquée pardevant N. B. Trist, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, le lundi 12me jour de mars 1888, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic définitif pour remplir la vacance causée par la mort de Joseph H. Oglesby, et de voter sur toutes autres affaires qui leur seront soumises à la dite réunion.
Nouvelle-Orléans, 3 février 1888.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge
Pour copie conforme.
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier
5 fév—5f au 11 mars

PROMULGATION

Amendements proposés à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, adoptés par l'Assemblée Générale en 1884 et 1886.

ETAT DE LA LOUISIANE, Bureau du Secrétaire d'Etat.

CONFORMEMENT aux dispositions de la Constitution, publication est ici faite et soumise aux électeurs qualifiés de l'Etat de la Louisiane des amendements proposés à la Constitution de l'Etat et qui ont été votés par les deux tiers de tous les membres élus à chaque chambre de l'Assemblée Générale de cet Etat, à une session régulière, tenue en la ville de Baton-Rouge, dans les années 1884 et 1886, la Constitution exigeant que la dite publication soit faite pour l'information des électeurs qualifiés de l'Etat pendant les trois mois précédant immédiatement l'élection générale des représentants.

Les amendements ci-dessus sont énoncés dans la loi No 43 et la résolution conjointe No 112 de la session régulière de 1884, et dans les résolutions conjointes Nos 28, 75, 88 et 92 de la session régulière de 1886, lesquels sont ci-après publiés officiellement pour l'information des électeurs qualifiés de cet Etat. Ils seront soumis à l'approbation ou au rejet de ces derniers à la prochaine élection générale qui sera tenue mardi, 17 avril 1888 (le mardi suivant immédiatement le troisième lundi du dit mois), de telle manière et dans une telle forme que les électeurs qualifiés pourront voter pour ou contre chaque amendement séparément. Si une majorité des électeurs qualifiés votant à la dite élection approuve et ratifie tous les amendements proposés ou quelques uns seulement le dit amendement ou les dits amendements proposés ou l'un ou quelques uns d'eux ainsi approuvés et ratifiés deviendront partie de la Constitution de cet Etat.

Loi No. 43 de la Session régulière de 1884.
Amendement No. 1.
RELATIF A L'UNIVERSITE TULANE.

Les termes de la loi No. 43 de la Session régulière de 1884, adoptée à la session de la législature, en l'année 1881, dont par le présent ratifiés et approuvés; et toutes les dispositions de la constitution de 1879 qui y sont contraires ou qui en prévidendraient l'adoption sont par le présent abrogés en tant qu'il s'agit de l'application de la dite loi.

Résolution conjointe No. 112 de la Session régulière de 1884.
Amendement No. 2.

"L'Assemblée Générale pourra diviser l'Etat en levées de district et pourvoir à la nomination ou à l'élection de commissaires de levées dans les dits districts lesquels conformément à la manière prescrite par la loi, auront charge de la surveillance de la construction, de la réparation et de l'entretien des levées dans les dits districts. Ces Commissaires des levées auront le droit de prélever une taxe qui n'excédera pas dix mills sur les propriétés imposables, situées dans les parties alluviales de chaque district exposé à l'inondation.

Il est bien entendu que, dans le cas où il serait nécessaire de se procurer des fonds additionnels pour construire, entretenir ou réparer les levées protégeant le dit district, le taux de la taxe limité par la présente loi pourra être augmenté, après que la proposition d'augmentation et l'objet pour lequel la dite proposition est proposée auront été soumis à un vote des contribuables du district, ou aux ayant droit des dits contribuables, soit qu'ils résident ou ne résident pas sur les propriétés situées dans la portion alluviale du district exposé à l'inondation et qu'une majorité de ces contribuables en nombre et en valeur, se seront prononcés à la dite élection pour une augmentation."

Résolution conjointe No 28 de la session régulière de 1886.
Amendement No 3.

"Dans les districts composés d'une paroisse il n'y aura pas moins de six termes de la cour de district chaque année.

"Dans tous les autres districts, il y aura dans chaque paroisse quatre termes au moins de la cour de district, chaque année, excepté dans les paroisses de Cameron, de Franklin et de Vernon où il n'y aura que deux termes de la cour de district chaque année.

"Jusqu'à ce que la loi y pourvoie, les termes de la cour de district dans chaque paroisse seront fixés par un règlement de la dite cour, et ils ne seront pas changés sans trente jours au moins d'avis préalable publié dans un journal.

"Il y aura dans chaque paroisse deux termes de jury au moins, chaque année, avec un grand jury, excepté dans les paroisses de Cameron, Franklin et Vernon où il n'y aura qu'un terme de jury, chaque année, avec un grand jury.

"Aux autres termes de la cour, l'Assemblée Générale pourvoiera pour des jurys spéciaux, quand la nécessité s'en présentera pour le jugement des affaires criminelles."

Résolution conjointe No 75 de la session régulière de 1886.
Amendement No 4.

Article 180—"Le Canal du Nouveau Bassin et le chemin coquillé, ainsi que leurs dépendances, ne seront ni affermés ni aliénés.

Résolution conjointe No 88 de la session régulière de 1886.
Amendement No 5.

"Dans le cas de mort du lieutenant-gouverneur ou quand sa place deviendra vacante par suite de toute autre cause le président par intérim du Sénat la remplira: il en exercera tous les devoirs et recevra le traitement attribué au lieutenant-gouverneur."

Résolution conjointe No 92 de la session régulière de 1886.
Amendement No 6.

Article 207.—Les propriétés suivantes, et nulle autre, sont exemptes de l'impôt, savoir: Toutes les propriétés publiques, tous les édifices dédiés au culte, tous les lieux affectés aux inhumations, toutes les institutions de charité, tous les bâtiments et tous les biens à l'usage exclusif des collèges et des écoles, les biens-fonds et les biens-meubles des bibliothèques publiques, les bien-fonds et les biens-meubles des associations littéraires à l'usage des bibliothèques publiques, les livres et instruments de physique, ainsi que les tableaux et les statues d'une compagnie ou d'une association exposés dans une salle publique. Il est bien entendu que les biens ainsi exemptés de l'impôt ne seront pas employés en loues dans un but de profit ou de revenu personnel ou collectif. Seront aussi exemptés de l'impôt les meubles meublant jusqu'à concurrence de $500. Seront également exemptés de l'impôt, pendant vingt ans à partir de l'adoption de la Constitution de 1879, les capitaux, les machines et autres objets employés dans la fabrication de matières textiles, de cuirs, chaussures, harnais, sellerie, chapeaux, farine, machines, instruments d'agriculture, glace, engrais, produits chimiques, meubles et autres articles en bois, en marbre ou en pierre, savon, fournitures de bureau, sucre, papier, navires (construction) et chocolat. Il est bien entendu que chaque fabrique ainsi exemptée de l'impôt devra employer au moins cinq ouvriers."

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et y ai attaché le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 13e jour de janvier A. D., 1888.
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.
19jan—3m

FER DE LERAS

Pharmacien, Dr ès-Sciences

Cette solution, admise par son efficacité dans le Codex français (Edit. 1884), claire, limpide, analogue à une eau minérale ferrugineuse concentrée, est le seul des ferrugineux qui, se rapprochant de la composition du globule sanguin, offre l'avantage inappréciable d'agir comme réparateur et reconstituant des os et du sang. Il ne constipe jamais, ne fatigue pas l'estomac, ne noircit pas les dents; il s'emploie toujours avec succès contre les maux d'estomac, les pâles couleurs, l'appauvrissement du sang et toutes ces indispositions auxquelles sont sujets les dames, les jeunes filles et les enfants lorsqu'ils sont pâles, anémiques, languissants et privés d'appétit.
Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

MALADIES DE POITRINE

GUÉRIES PAR LE

SIROP D'HYPOPHOSPHITE de CHAUX

de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris

Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un Flacon ovale et un Sirop revêtu de la signature de GRIMAULT & Cie.
Il calme la Toux, fait disparaître les Sueurs nocturnes, guérit:
les Bronchites, la Consomption,
les Catarrhes, la Phthisie,
et arrête la Fièvre lente qui détruit les forces du malade.
Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 8 mars 1888.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances
Jusqu'ici cette semaine	$10,099,514 00	$1,257,003 00
Même temps la semaine dernière	8,739,196 00	1,019,158 00

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	75	@76
Pièces de 5 francs	80	@
Pièces de 20 francs	$3,80	@3,90
Souverains	4,80	@4,90
Pièces de 10 thalers	7,50	@
Doublons espagnols	15,40	
Doublons patriotes	15,35	
Doublons mexicains	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicaines		@19,40
Or de l'Amérique du Sud		80c par pes
20 marcs prussiens	4,60	@4,75
Or de la Californie		7 @ 8 0[0 esc
Or américain, poids léger	95	@97
Or américain, inutile		5 0[0 d'escompte

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue à être en assez bonne demande, abondant et facile.
Prêts sur demande: aux banques 4 à 5 pour cent; au dehors des banques, 4 à 5 pour cent.
Les taux d'escompte par an sont comme suit:
Papier de commerce exceptionnel.... 7 pour cent
" " A1.... 8
Prêts sur garanties collatérales.... 4@6
Hypothèques.... 7@8
New York—Taux de l'argent 2¼ pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 2½; consols 101 15[16 à 102⅛; argent en lingots 43¾; U. S. 4's 128.
Paris—Rentes, 82.47½.

CHANGE.

REISCHMARKS—Commercial.... 95
Le STERLING est inactif
Connaissement de navire A1 clear.... 484¼@485
Traites de banque.... 487
Soixante jours....
Les FRANCS sont inactifs.
Francs de commerce.... 5.21⅞
Traites de banques.... 5.17½
Soixante jours
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est inactif
Traites de commerce 50 à 75c. de prime.
Traites de Banque $1 00 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 00 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Appel de 11 A. M.
10 actions du Waterworks Co.... 6[illegible]
$19,000 Louisiana 4's.... 90¼
21 000 .... 90¾
Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.
$2 000 City 5's.... 96¾
15 actions du Waterworks Co.... 66¾
$10,000 Louisiana 4's.... 90¼
10,000 .... 90⅛
12 actions Carrollton RR Co.... 83
$22 000 Louisiana 4's.... 90¼
8,000 .... 90⅜
42,000 .... 90½
Appel de 2 P. M.
25 actions du Carrollton RR Co.... 83
5 actions du Crescent City RR Co.... 66¼
15 66
$10,000 Louisiana 4's.... 90¼
5,000 Bons à prime.... 134¼
5,000 .... 134⅜
Après l'appel de 2 p. m.
$5,000 Louisiana 4's.... 90¼
10,000 .... 90⅛
7,000 Bons à prime.... 134¼
11,000 Louisiana 4's.... 90¼
3,000 Bons à prime.... 134¼

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du S. O. Stock Exchange.

Banques.

	Valeur au pair	Offre	Demandé
Bank of Commerce	10		10½
Canal & Banking Co	100	144	149
Citizens	100	52¾	56
Germania National	100	159¼	
Germania Savings	100	131	
Hibernia National	100	151	
Louisiana National	100	148	149½
Metropolitan Savings	100	118	119½
Mutual National	100	121½	129½
N O National	100	500	
People's	50	63	64½
State National	100		
Union National	100	109	110
Whitney National	100	159	

Compagnies d'assurance.

	Valeur au pair	Offre	Demandé
Crescent Ins	100	31½	36
Factors and Traders Ins	100	43	50
Fireman's	100		
Germania Ins Co	100	110	112
Hibernia Ins	100	60	
Home Ins	100	73	75
Hope Ins	100	26½	45
Lafayette	100	52½	
Merchants' Mutual	100	52¾	51¼
Mechanics and Traders	100	105	110
N Orleans Ins As	20	14½	
N Orleans Ins Co	20	31½	
Sun Mutual Insurance	100	116½	125
Southern Ins Co	40		28
Teutonia	100	118	120½

Chemins de fer urbains.

	Valeur au pair	Offre	Demandé
Carrollton	100	82¾	83½
Crescent City	100	66	67
Canal and Claiborne	100		
New Orleans City	100	102¾	103¼
Orleans	50	59	65
St Charles Street	50	68	69½

Actions diverses.

	Valeur au pair	Offre	Demandé
Brewville Oil Works Co	100		
O C Slaughterhouse	50	32¾	33¾
Imp Bonded Warehouse	100		
Jeffer City Gas Light Co	100		
Consumers' Ice Co	100	100	
Louisiana Ice Man Co	50	10	12¼
Le State Lottery Co	100		
La Oil Co	100		
Metairie Cemetery Ass	100		
N O Ice Works	100	82¾	83¾
N O Waterworks Co	100	66¾	67¼
Planters Crescent Oil Co	100		
Sugar Shed Co	60	36½	48
Southwestern Brush Electric Light Co	100		
Louisiana Electric L't Co	100		
Jockey Club	100		

Bons d'Etat.

	Valeur au pair	Offre	Demandé
Louisiana 4's		90¼	90⅜
Three (Baby bonds)			54

Bons de ville.

	Valeur au pair	Offre	Demandé
Premiums		134¼	134⅜
Premium drawn number			
Privileged Premiums			
Consolidated 6's		110	
Consolidated 6's Crossman		112	113
Consolidated Extended			
Consolidated Extended Crossman		110¼	112¾
Extended 6's			
Extended 6's Railroad			
Extended 6's Waterworks			
Extended 6's Park			
City 6 0[0 certificates		104	105¼
City 6 0[0 Cts for Consol Coup		105	108
City 5's		98	98¼
City 7's old			
City 7's new		112¼	115¼
City 7's gold			

Bons divers.

	Valeur au pair	Offre	Demandé
Cotton Exchange Stock			
Produce Exchange Stock			
Stock Exchange Stock			
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock			
U S 4 0[0			
Canal & Claib. St RR mort			
C. St. L. & N. O. R R Co			
Jackson RR 2d mort. coup		108¼	
Jackson RR 2d mort. debt			
Morgan's L & T 1st gold mort			
N O Pacific RR 1st gold mort			
St-Charles Hotel Co mort			
Crescent City 1st			
Crescent City new			
N O City RR Co mort		117	120
St-Charles St RR mort			
N O Waterworks Co mort		117	
La Ice Mfg Co mort		102	110
Lowe S. Cotton Press mort			
La Electric L. 1st mort			

Certificats et Warrants.

	Offre	Demandé
State Warrants Ordin. 1884		
State Warrants Ordin. 1885		
do do do 1886		
do do do 1887		
do do do 1888		
Police Cts		
School Cts		
City Scrip, old		
City Scrip, new	42	60
Jan. In. Cts. on State Consols		
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880		
Unpaid State Coupons No 12 (janv. 1 1880)	20	
Unpaid State Coupons prior to No 12		
Unpaid City Coupons		
Half paid Coupons		
State School Warrants		

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $10000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1,500 balles, comprenant 500 balles après 2:30 p. m. hier.
Le marché est inactif et facile.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ¼c plus bas que les cotons blancs.
Délivré sur contrats, 2800 balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	7 13[16	7 13[16	7 15[16
Ordinary	8 5[16	8 5[16	8 7[16
Good Ordinary	8 15[16	8 15[16	9 1[16
Low Middling	9⅜	9⅜	9½
Middling	9 11[16	9 11[16	9 13[16
Good Middling	10 1[16	10 1[16	10 3[16
Middling Fair	10 7[16	10 7[16	10 9[16
Fair	11 3[16	11 3[16	11 5[16

FUTURS.

Stables.
Mars 9.45 à 9.47; avril 9.51 à 9.52; mai 9.61 à 9.62; juin 9.70 à 9.71; juillet 9.79 à 9.80; août 9.75 à 9.76; septembre 9.35 à 9.36; octobre 9.16 à 9.17; novembre 9.09 à 9.10; décembre 9.10 à 9.11; janvier 9.18 à 9.20.
Les ventes comprennent 37,800 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans 9 11[16; à Galveston à 9⅝; à Mobile à 9⅝; à Savannah à 9⅝; à Charleston à 9⅝; à Wilmington à 9⅝; à Norfolk à 9⅝; à Baltimore à 10 3[16; à New York 10 3[16; à Boston à 10¼; à Philadelphie 10 7[16; à Memphis 9⅝ à Augusta 9⅝.

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Calme.
Cotes: Middling Uplands 10 3[16; Middling Gulf 10 5[16.

FUTURS.

Fermes.
Mars 9.96 à 9.97; avril 10.07 à 10.08; mai 10.17 à 10.18; juin 10.24 à 10.25; juillet 10.29 à 10.30; août 10.33 à 10.34; septembre 9.91 à 9.92; octobre 9.70 à 9.71; novembre 9.60 à 9.61; décembre 9.60 à 9.61; janvier 9.68 à 9.69.

MOUVEMENT DU COTON.

RECU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,561,543 balles; même temps l'année dernière, 1,589,187 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,951,473 balles; même temps l'année dernière 4,993,[illegible] balles.
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,122,017 balles; même temps l'année dernière 1,162,416 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,547,081 balles; même temps l'année dernière, 3,628,2[illegible] balles.
STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 292,040 balles; même temps l'année dernière, 326,802 balles. Dans tous les ports des Etats-Unis, 781,032 balles; même temps l'année dernière, 759,778 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Les affaires sont assez bonnes.
Cotes.—5⅜d pour le Middling Uplands et 5 7[16d pour le Middling Orléans.

FUTURS.

4 p. m.—Stable.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et stable.
Cotes.—66¼fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 66¾fr. pour le Low Middling (sur mai.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE.—

Ventes 731 barils et 764 boucauts de sucre et 772 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Inactif.

Choice	@5
Strictly prime	@4⅞
Prime	4 13[16
Fully fair	@4¾
Good fair	4 11[16 @4¾
Fair	4 9[16 @4⅝
Good common	@4½
Common	4 @ 4¼
Inferior	Nominal

CENTRIFUGAL.—Calme.

Plantation granulated	
Off granulated	
Choice white	6⅛ @ 6¼
Off whites	6⅛ @ 6¼
Gray off white	5⅞ @ 6
Fancy yellow clarified	
Choice yellow clarified	5⅞ @ 5 15[16
Prime yellow	5¾ @ 5 13[16
Off yellow	5 11[16 @ 5¾
Seconds	4 @ 5½

MELASSE—Open kettle stable.

Fancy	
Choice	35
Strict prime	29 @ 31
Good prime	24 @ 28
Prime	21 @ 23
Good fair	19 @ 20
Fair	14 @ 17
Good Common	13 @ 14
Common	12 @ 13
Inferior	Nominal

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy	
Choice	
Strictly prime	20 @ 21
Good prime	@ 19
Prime	@ 18
Good fair	16 @ 17
Fair	15 @ 16
Good common	15 @ 16
Common	15 @ 16
Inferior	13 @ 14

SIROP—
FERMENTING MOLASSES—Nom.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ ECALE—Stable.

Head	Nominal
Prime	5⅛ @ 5¼
Good	5 @ 5⅛
Fair	4⅝ @ 5
Ordinary	4⅜ @ 4½
Common	4 @ 4¼
No 2	3½ @ 3⅞

RIZ BRUT—Stable.
$3 00 à 4 50 le sac.
SEMENCE DE RIZ—$13 00 à 14 00.
RIZ POLI—Par ton. $15 00 à 16 00.
SON—Par ton, $13 00 à 14 00.
(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent de ⅛ à ¼c de plus.)

FARINES.

A LA BOURSE.

Cotes officielles de la Bourse:
FARINE—Calme et stable.
Extra fancy $4 20 à 4 25. Fancy à $3 90 à 4 00 le baril; choix $3 60 à 3 70.
FARINE DE MAIS—$2 80.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat four patents à $4 85 le baril; extra fancy 4 35 à $4 40; fancy $4 10 à 4 20; choix $3 70 à 3 80; Minnesota flour, bakers $4 50, patents $5 00 à 5 10.
FARINE DE MAIS—$2 85 à 3 90.
CREAM MEAL—Choice $3 75 à 3 80.
GRITS—Choice $3 75.
HOMINY—$3 85 à 3 90 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 70.
OAT MEAL—Coarse $6 25; fin $6 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS — On cote — à 60 pour le blanc; à 59 pour le mêlé et 60 à 61 pour le jaune.
AVOINE — De l'Ouest à 39; du Texas — à —.
SON—$1 00 à 1 05.
FOIN—Prime $17,50 à 19,50; Choice $21 00 à 22,00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8¼c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Cotes officielles de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont calmes.
MESS PORK—$14 75.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 6 15 à 6 20; short clear sides 7⅛; short rib sides 7⅛; long clear 7⅛.
BACON — Epaules à 7⅛; short rib sides à 8⅛; long clear sides à 8⅛; short clear sides 8¼.
GRAISSE—En tierçons, raffiné, à 7⅛ à 7¼.
JAMBON—11½ à 12.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess à $14 50; pig pork à $8 00 le demi-baril; à 14 00 le baril; extra prime and rump pork $13 50 à 14 00. Plain or canvassed shoulders 7 à 8. Boston cut shoulders fancy, small, 9¼ à 9½; picnic 8 à 8¼; S. c. breakfast bacon 10½ à 11; choice to fancy s.c.c. hams 10½ à 12.
BŒUF—Jobbing Extra plate beef à $9 00 à 9 25; plate beef $8 50 à 8 75 en baril; extra plat $5 00 en demi-baril; extra mess $4 50; extra mess beef $8 00 à 8 25 le baril; New York Fulton Market $5,50 à 5 75 le demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE—Prime 16¾; good 16¼; fair 15¾; ordinary 14¾; common 12¾ la livre.
THE—Extra Formose, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowdera, fair to finest 30 à $1 20.
BEURRE—Western Creamery—Extra à 32; extra firsts 26 à 28; firsts 25 à 26, seconds — à —; Western Dairy—Extra à 20 c; extra firsts 18; first — à —; common 13. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York cream, fancy, 13¼; Western Cheddars full cream à 12; Western Twins, full cream, fancy, à 12½; Ohio flats, fancy full cream, à 12¾; Ohio flats, best skims choice 5 à 7¼; Western flats, skims, à — à —.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 65c; City Fine 85c; City Crushed 75c; Rock Salt ¾c la livre; pocket Salt 1¼ à 5 selon la grosseur.
CHANDELLES STAR—Full weig te 8¼ à 9¼c la livre.
AMIDON—2¼ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ¼ à 1c de plus par livre.
DU PAYS—Oranges de la Floride $2 50 à 3 50 la boîte; Pommes à $3 75; pacanes de la Louisiane 14 à 18c, selon la grosseur; du Texas 7 à 10; pistaches rouges du Tennessee 4 à 6c la livre; de la Virginie 7c; pommes sèches, fancy new crop, à 6¼c; sliced 7; evaporated 12 à 13; raisins secs de la Californie $2 75 à 3 00 la boîte. Capecod Cranberries $11 00. New York do $10 50.
ETRANGERS — Oranges de la Jamaïque — à —; Oranges impériales $4 00 la boîte, oranges de Palerme $3 00 à 3 50, oranges de Messine $3 00 à 3 50, oranges de la Havane $— à —; Citrons de Messine $2 75 à 3 50; Citrons de Palerme $2 75 à 3 50; Raisins de Malaga London Layers par boîte $2 75; par demi-boîte $1 65, par quart de boîte 90c. Ananas $2 50 à 3 00 la douzaine; Bananes 75c à $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime. Dattes 5½c la livre; Dattes persanes 7 c la livre en boîte; Fard. dattes 9c. Currants 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 15 à 16c la livre; Pruneaux 7c la livre; Citrons 22½c la livre; Amandes Tarragona 17½c la livre; Noix du Brésil 10c la livre; Filberts 10c; Noix de Naples 17½c; Noix de coco $37 50 le 1000 4¼c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton ici $12 00; tourteaux $21 00 à 21 50 par long ton shipside; farine de graine de coton, jobbing au dépôt $19 50 per short ton, et pour livraison de la côte, fleuve et chemin de fer, à $20 50. Huile de coton raw 30 à 31 le gallon; huile raffinée à — à —.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix au gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 50 à 2 85.
PATATES DOUCES—$1 25.
OIGNONS—De l'Ouest $4 25.
AIL—Nominal
CHOUX—— à 5c. par tête.
CHOUCROUTE—De l'Ouest $12 00.
HARICOTS — Choice Northern 5 à 5¼; Red kidney choice — à —; New York red kidneys à 4¼; western white kidney 3c; pois verts 2¼.
COW PEAS — Clays à $1 15; mixed $1 05 à 1 10; red $1 05 à 1 10; whippoorwill $1 05 à 1 10.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 6c de plus par douzaine d'œufs—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 25 la douzaine; poulets $2 75 à 3 25; canards $2 50 à 3 00; oies $4 00 à 4 50; dindes $12 00 à 14 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 25 à 3 75; poulets $2 00 à 2 50; canards $2 00 à 2 50; oies $3 50 à 4 00; dindes $9 00 à 12 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 11 à — c; ceux de la Louisiane 11 à 11½.
SUIF — 4c la livre pour celui de la ville; 3 celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c la livre.
MIEL—Strained 30 à 40c le gallon.
LAINE — Burry 9 à 12c la livre; Louisiana clear 18 à 19; clear lake 20 à 23 c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 5c; steer et peaux de vaches 30; à 70 livres 4c; kips, 14 à 30 livres, 6c; peaux de veaux 40c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4 à 4¼; dry flint 8¼; dry salted 7c la livre; damaged green hides 2c off, damaged dry 1[3 off.
PELLETERIE—Otter $1 00 à 5 00; castor $1 00 à 3 50 pièce; loutre 15 à 25c pièce; raccoons 30c.
PEAUX—Chevreuil 18 à 20c la livre; mouton 10 à 80c pièce; chèvre 10 à 30c.
MOUSSE — Mêlée 1¼c la livre; grise 1c; noire 2½c.
PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; common 15 à 15c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Regie kinds lugs 4 à 5¾; Leaf 7 à 12c. Cutting and smoking lugs 10 à 14; Leaf 15 à 15.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80 à $1 05; fine medium 53 à 63c; Bright quarters and common 11-inch 4 à 5's, 25 à 35c. Bright navy, 35 à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c; fine cut chewing 30 à 67c; granulated smoking 33 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — de plus par baril. Pitch, $1 50 à —; goudron $2 25 à — le baril; $2 00 à — le demi baril. Résine—D E à $1 00, G $1 05; H $1 10, I 1 20; K $1 40; M $1 50; N $1 70; W G — ; W W —. Essence de térébenthine 37; jobbing 38 à 40c de plus le gallon.
TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots—Bagging, 1¾ livre 7c la yarde; 2 livres 7¼ à 7¾; 2¼ livres, 8¼ à 9c; bailing twine 10c. la livre.
COTTON TIES—$1 02½ le paquet.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 50c le baril; $5 00 le boucaut; Anthracite $10 50 à 11 00 le ton; bateaux 45c; steamers $4 00 la tonne, en gros 32c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 50c; Corona pour familles 50c.; Cahaba 55c. le baril pour familles; Montevallo 60c. le baril pour familles; charbon Pratt sur chars, par le L. and N. RR. $4 25 la ton.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1.	$14 50	Plank No 1	$13 50
No 2	13 00	No 2	12 50
No 3	12 00	No 3	11 50
Scantling No 1	14 50	Flooring No 1	19 50
No 2	11 50	No 2	16 50
No 3	11 00	No 3	15 50
Ceiling No 1	10 50	Weath Bds No 1	13 00
No 2	12 50	No 2	9 50
No 3	10 00		
Boards, No 1	13 50	Boards No 2	12 00
No 3	12 50	No 4	8 50

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	24 00	Ceiling, No 1	18 50
No 2	19 50	No 2	13 50
No 3	15 50	No 3	9 50
Weath Bds No 1	14 50	Boards, No 1	18 50
No 2	12 00	No 2	16 00
Boards No 3		No 4	12 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	35 00	Boards, No 2	30 00
No 3	25 00	No 4	18 00
No 5	10@15	No 6	10 00
Dr'ed Bds No 1	30@40	No 4	17@25
No 2	31 50	No 5	16 00
No 3	29 00	No 6	17@25

WHARF TIMBER.

No 1	10 00	No 3	
No 2	9 00		

MAHOGANY TIMBER.

No 1		No 3
No 2		

OAK TIMBER.

No 1		No 3
No 2		

WALNUT LUMBER.

No 1		No 3
No 2		

OAK LUMBER.

No 1		No 3
No 2		

SHINGLES.

No 1	2 75	No 3	
No 2	2 75		

LATH

Per 1,000	1 50

Alabama lime		
Cement domestic	1 75	@2 00
Cement, imported	2 75	@3 00
Slate	6 00	@6 25
Brick—Lake and I. C. R. R.	8 00	@9 00
Paving	9 00	@10 50
Ordinary	7 00	@8 50
Sand	2 00	25
Shells, small		@ 40
Shells, large	1 25	@1 50
Plaster, calcined	1 70	@2 00

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 30	@2 37
BRANDIES—Du pays, le gal	2 35	@2 50
Pêche—vieux, le gallon	2 35	@2 75
Pomme	2 25	@2 75
COGNAC—Importé—1882, le gallon		@4 90
1878		@5 50
1875		@5 75
1870		@6 50
1865		@7 40
1860		@8 00
1848		@12 00
Clard Dupuy & Co's Cognac 1882		@5 50
1870		@7 00
1864		@9 00
1848		@10 25
Bisquit, Dubouche & Co. Cognac 1878		@4 50
1870		@5 50
1848		@9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0[0 de preuve, par gallon	1 05	@1 15
Ouest	1 14	@1 15
Bourbon	1 40	@3 50
Seigle	1 50	@3 50
Ecosse, importé	4 00	@4 25
Irlande, importé	4 00	@4 25
Duffy's malt whisky, par caisse		@9 00
par gallon		@3 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15	@1 25
Hollande, par gallon	2 75	@2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15	@3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50	@9 00
Holland, par caisse	7 25	@7 50
VINS ROUGES—Californie Claret, le gallon	38	@45
Zienfandel No 1, le gallon	58	@75
Clarets importés — Ordinaire par baril	58 00	@60 00
Clarets de famille, par baril	65 00	@75 00
Clarets fins, le baril	90 00	@175 00
Médoc, la caisse		@6 00
St-Julien, la caisse		@6 50
Margaux, la caisse		@7 00
Pontet Canet, la caisse		@9 00
Larose, la caisse		@14 00
Léoville, la caisse		@14 00
Château Laffitte, la caisse		@28 00
Ordinaire, la caisse	3 00	@3 50
Château Dillon, par cask	125 00	@
Blanquefor, par cask	105 00	@
Château Dillon, par caisse		@7 50
VINS BLANCS—Californie, le baril	55	@75
Importé de famille, la barrique	65 00	@80 00
Importé fin, la barrique	90 00	@175 00
Graves, la caisse		@6 00
Sauternes, la caisse		@6 50
Haut Sauternes, la caisse		@10 00
Latour Blanche, la caisse		@18 00
Château Yquem, la caisse	20 00	@30 00
Ordinaire, la caisse	3 25	@3 50
Muscat, la caisse	4 25	@6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00	@1 10
Madère, genuine fine, le gal	3 50	@5 00
Madère, la caisse	12 00	@25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00	@1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50	@5 00
Sherry, la caisse	9 00	@25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00	@25 00
CHAMPAGNE—Roederer Carte Blanche, qts, par doux		@29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay		@24 75
Extra Dry		@28 50
Delbeck & Co.'s extra dry qts.		@26 00
Delbeck & Co.'s Delmonico qts		@25 00
Piper Heidsieck & Co.'s qts		@25 00
Perrier-Jouet—Cremant Royal quarts		@28 50
Perrier-Jouet—Special quarts		@29 50
Pints $2 de plus par caisse.		

QUINCAILLERIE.

Axes—Hunt's	$1 00	@7 50
Double bit		@10 00
Axle Grease—Frazer's kegs, Boxes, gross	10 00	@16 50
Bellows—Blacksmith, 38 to 42 in	6 00	@22 00
Brass—Sheet par livre		@25
Cotton Scrapers	2 40	@2 50
Chains—Trace	30	@8 7⅛
Ox	5	@7
Copper—Roofing par livre		@28
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus		@28
Hoes—H. B. No 0 to 6	2 50	@5 50
A. B. No 00 to 3	2 35	@6 00
Lyndon's brighter own, 00@00 to 3	4 00	@6 00
Rotary Hoes—Mallon's Avery's	125 00	@140 00
Stubble diggers		
Hollow Ware—Skillets, Anvils		@10
Iron—Flat, 1¼ to 4 inches by ¾ to 1	2½	@3
Round, 1 to 1¾ inches	2½	@3
Painted		@5
Bands—Light, 3 to 6½	2 65	@3 00
Heavy, 3¼ to 6½ inches	2 50	@2 90
Hoops—1 to 2 inch		@3 00
Sheet—No 10 to 14 G	2 75	@3 00
Galvanized, No 26 G	6 00	@9 50
Lead—Pig, par livre		5⅛
Sheet, par livre		
Steel Nails—10d, 60d bases		@2 50
Iron nails		@2 50
Oakum—Navy		@
United States Navy		@7
Best		@8
Plows—Avery, cast, Nos 1 to 1	2 75	@8 00
Avery, steel	4 50	@20 00
Avery, double shovels, wooden beams, set		@2 25
Avery, double shovels, iron beams, set		@2 25
Magnolia sweeps, all sizes, set	2 00	@6 00
Double plows, Allemond's No ¾ to 2, each	25 00	@30 00
Plow Steel—5 to 12; ¼ to 2⅞	4½	@5
Rope—Sisal, ¾ in. and larger, basis	10¼	@11¼
Manila		@14½
Cotton, 5-16 et ¼	14	@18
Spades—Ames'	10 50	@11 00
Rowlands'		@
Shovels—Ames'	9 50	@11 00
Rowlands'	8 50	@9 00
Sweep Iron—7 to 12x1¼ to 5[6	3	@
Tin—Roofing, 1x20x28 inches		@11 50
I. C., do		@10 00
14x20		@6 00
I. C., 1x14x20		@7 25
Block, par livre		@5 75
Turpentine—Par gallon		@40
Vises—Peter Wright's		@16
Wire—Barbed fence, galvanised		@4½
Zinc—Sheet par livre		@6½
Shot—Drop		@1 30
Buck, 25 liv. bag		@1 55
Powder—25 liv. keg		@

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—Choice fat par liv. gross	3	@3½
fair to common	2	@2½
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C, GRASS CATTLE—1re qualité, par tête	$14 00	@16
2me qualité, par tête	10 00	@15 00
Vaches communes et vieilles	9 00	@10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	5 00	@7 00
2me qualité, par tête	3 00	@4 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	7 00	@9 00
2me qualité, par tête	6 00	@7 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	4½	@5
Fair Ouachita par liv. gross	3½	@4
MOUTONS—Choice, par tête	$2 50	@3 00
Fair, par tête	1 00	@1 50
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête	60 00	@80 00
2me qualité, par tête	20 00	@50 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80	@175
Bons chevaux de trait	125	@160
Chevaux de selle et de voiture	175	@250
Mulets pour habitations sucrières	165	@200
Mulets, qualité moyenne	140	@170
Mulets pour coton	100	@125
Mulets communs	40	@75
Bons mulets de ville	$200	@250

FEUILLETON.

No. 93 Commencé le 25 novembre

Les Drames de la vie

La Grand'Mère.

Par Emile Richebourg.

CINQUIEME PARTIE.

LE COMMISSIONNAIRE.

I

JOIE ET BONHEUR.

—Suite—

Le père Anselme était dans un état impossible à décrire. Ses yeux étaient noyés de larmes; mais sur son visage la joie et le bonheur resplendissaient.

—Assez, c'est assez, vous n'avez plus rien à m'apprendre! s'écria-t-il; le doute ne saurait exister: c'est elle, c'est elle!.... Ah! chère enfant!.... Mais j'éprouve le besoin de vous embrasser, venez, venez!

La jeune fille se jeta dans les bras du vieillard, qui l'étreignit contre sa poitrine.

Il la dévorait de baisers. Mais comme il souffrait, à ce moment, de ne pouvoir crier à sa fille:

—Geneviève, je suis ton père!

II

UN NOM, UNE FAMILLE.

Après cet instant d'effusion et étant redevenu maître de lui-même, le commissionnaire reprit:

—Mademoiselle Geneviève, quand vous avez quitté la maison de M. Lionnet, vous vous êtes placée sous la protection de Dieu; eh bien, depuis lors, c'est Dieu qui a constamment dirigé vos pas, comme s'il vous eut tenue par la main. C'est sa volonté qui vous a conduite à l'asile de nuit de la rue Saint-Jacques et ensuite chez la marquise de Saulieu qui désirait vous garder auprès d'elle.

Ah! Geneviève, la nature a toujours ses droits, et partout et toujours elle fait sentir sa puissance.

Vous avez quitté Mme de Saulieu; il le fallait, Dieu le voulait. Oui, il fallait que vous entrassiez comme institutrice dans cette maison; sans cela, vous ne seriez pas allée dans ces montagnes du Dauphiné, où vous avez rencontré cette femme qui vous a intéressée et si vivement émue.

Ah! chère enfant, Dieu s'est servi de vous pour réunir, après tant d'années écoulées, ceux que le malheur et la fatalité avaient séparés! Vous avez retrouvé Gabrielle de Saulieu, la fille de la marquise!

—Ainsi, père Anselme, vous pensez comme moi que la Pâlotte pourrait bien être la fille de Mme de Saulieu.

—C'est elle, Geneviève, c'est elle! Je n'ai pas un doute, je suis sûr!

—Ah! comme je vais rendre heureuse ma chère protectrice!......s'écria la jeune fille.

—Oui, vous rendrez la marquise de Saulieu heureuse, et plus encore que vous ne le pensez, car elle retrouvera en même temps sa fille et sa petite fille.

—Sa petite-fille!

—Oui, sa petite-fille qu'elle a eue deux jours auprès d'elle, qu'elle a aimée sans la connaître et dont elle ne voulait plus se séparer......Ah! comme c'était bien le cœur d'une grand'mère qui parlait!

—Mon Dieu, père Anselme, mais que dites-vous donc?

Le commissionnaire se redressa de toute sa hauteur.

—Je dis, mademoiselle Geneviève, répondit-il les yeux étincelants et le front irradié, je dis que la marquise de Saulieu est votre grand'mère et que vous êtes la fille de Gabrielle de Saulieu, vicomtesse de Mérulle, cette malheureuse qu'on appelle là-bas la Pâlotte.

La jeune fille laissa échapper un cri, puis pâle, frémissante, fit trois pas en arrière. Les yeux fixés sur le commissionnaire, elle se demandait s'il ne venait pas de perdre subitement la raison.

—Allons, enfant, dit-il d'une voix douce et tendre, remettez-vous et ne tremblez pas ainsi! vous n'êtes plus en présence de Mme Lionnet.... Ne vous ai-je pas dit que vous n'étiez pas une pauvre fille sans famille et sans nom! On vous a retiré le nom de Lionnet, je vous en donne un autre! Vous ne vous appelez plus Geneviève, vous vous appelez Laurence, Laurence de Mérulle, et vous êtes une Saulieu, le dernier rejeton de cette noble famille, une des plus anciennes et des plus illustres de France!

—Mon Dieu! murmura la jeune fille, je suis toute bouleversée.

Elle se rapprocha vivement du commissionnaire.

—Mais, père Anselme, s'écria-t-elle, c'est donc vrai, dites, tout cela est donc vrai?

Il resta un instant silencieux la contemplant avec amour, puis il tira de sa poche un papier plié en quatre, l'ouvrit et dit:

—Laurence de Mérulle, tout à l'heure vous ne saviez pas si vous aviez un état civil; eh bien, voici un extrait de votre acte de naissance, lisez.

La jeune fille prit le papier, le parcourut rapidement des yeux et s'affaissa sur un siège en sanglotant.

Le commissionnaire s'assit près d'elle, s'empara d'une de ses mains et lui dit:

—Rappelez-vous ce que vous avez éprouvé, ressenti en vous trouvant en présence de la marquise de Saulieu, d'abord, et ensuite à la ferme des Mélèzes, sous le regard de la Pâlotte; alors vous ne vous l'expliquiez pas, mais maintenant vous pouvez vous en rendre compte. La même attraction puissante, produite par des sentiments naturels, attirait irrésistiblement vers vous votre grand'mère et votre mère, comme elle vous poussait vous-même vers l'une et l'autre.

—Oh! oui, murmura la jeune fille, je comprends, maintenant, je comprends!

—Oui, n'est-ce pas? Mais écoutez moi: ce n'est pas assez pour vous de savoir où est Gabrielle, il faut que vous acheviez votre œuvre; il nous faut, à nous deux,—et nous y parviendrons,—dissiper les ténèbres du cerveau de votre mère, déchirer l'épaisse enveloppe dans laquelle sa mémoire est enfermée. Oh! nous réussirons, car Dieu est avec nous!

La tête de la jeune fille se redressa, et avec un mouvement superbe et un accent convaincu, elle s'écria:

—Oui, nous réussirons!

—Ce soir même, mademoiselle Laurence de Mérulle, nous quitterons Paris pour nous rendre à la ferme des Mélèzes.

—Ah! je le voudrais; mais le puis-je? Je ne suis pas libre!

—Je devine votre pensée; mais rien ne peut et ne doit vous retenir; la petite-fille de la marquise de Saulieu ne peut plus être institutrice.

—Pourtant, père Anselme, je ne peux pas m'en aller sans prévenir Mme la princesse Mélikoff, et elle peut ne pas vouloir...

—Comment, ne pas vouloir! Par exemple, je voudrais bien voir cela! Est-ce que cette dame a des droits sur vous?... Mais, c'est bien, je vais la voir et lui ferai facilement comprendre que vous ne pouvez plus être l'institutrice de ses filles.

—Alors, nous partirons ce soir?

—Oui. Vous vous tiendrez prête pour huit heures; je viendrai vous prendre.

—Dois-je aller prévenir Mme la marquise, ma....

—Vous pouvez dire, sans hésiter, ma grand'mère; non, vous ne devez pas la prévenir. Mme de Saulieu ne doit rien savoir encore; du reste, je vous recommande de ne révéler à personne que vous êtes la petite-fille de la marquise de Saulieu. Avant tout, c'est Gabrielle, c'est votre mère que nous devons aller retrouver; guérissons-la d'abord, avec l'aide de Dieu, et ramenons-la à Paris. Alors, ah! alors, pour elle, pour vous et la marquise de Saulieu, il n'y aura plus que des jours de bonheur.

—Et mon père, que vous oubliez?

Le vicomte tressaillit, enveloppa sa fille d'un long regard et répondit:

—Ah! oui, votre père: quand nous serons à la ferme des Mélèzes, nous parlerons de lui.

Sur ces mots il se leva, serra la main de la jeune fille, sortit de la chambre et, par le premier domestique qu'il rencontra, se fit conduire à l'appartement de la princesse, à laquelle il annonça que Mlle Geneviève avait retrouvé sa famille et qu'un devoir impérieux l'appelant immédiatement auprès de sa mère, elle se voyait forcée de prier Mme la princesse de vouloir bien donner congé à l'institutrice à Mlle Mélikoff.

Et comme la dame russe laissait voir son étonnement et la peine qu'elle éprouvait, il s'empressa de lui dire:

—Il s'agit, madame la princesse, de l'avenir et du bonheur de Mlle Geneviève, et je regrette de ne pouvoir entrer, à ce sujet, dans de longues explications. Mlle Geneviève vous quittera ce soir; je viendrai la chercher pour la conduire près de sa mère, qui est loin de Paris; mais elle reviendra dans quelques jours et elle aura l'honneur de vous faire une visite avant votre départ pour Pétersbourg; alors, madame la princesse, elle vous apprendra elle-même ce que je ne puis vous faire connaître aujourd'hui.

—Je me séparerai avec peine de Mlle Geneviève, dit la princesse, et mes filles, qui, déjà, s'étaient attachées à elle, éprouveront un véritable chagrin; mais, du moment qu'il s'agit de son bonheur, de son avenir, je n'ai rien à dire, rien à objecter. Et puis c'est sa mère qui l'appelle.... En aurais-je le droit, monsieur, je ne la retiendrais pas.

Le commissionnaire prit congé de la princesse et se dirigea d'un pas rapide vers la place de la Madeleine, où il monta sur l'impériale d'un omnibus pour retourner au faubourg Saint-Antoine.

Son cœur débordait de joie, il avait l'ivresse du bonheur.

Gabrielle était retrouvée et il n'en doutait pas, il ne voulait pas en douter, il la ramènerait guérie à Mme de Saulieu. Dieu ne pouvait pas lui refuser cette dernière faveur, après avoir tant fait pour lui.

Autre chose encore le ravissait, le transportait au septième ciel.

Quand il avait parlé à sa fille du bonheur dont elle, sa mère et sa grand'mère allaient jouir bientôt, la jeune fille s'était écriée:

"Et mon père que vous oubliez!"

Oh! les bonnes paroles. Et comme elles avaient retenti au fond de son cœur!

Laurence acceptait le bonheur, mais elle voulait que son père en eût sa part. A côté de sa mère et ne son aïeule, il y avait dans le cœur de Laurence une place pour son père.

Dieu lui avait donc enfin pardonné! Mais la marquise et Gabrielle pardonneraient-elles? Et quand sa fille connaîtrait la lugubre histoire du passé, ne le repousserait elle pas, elle aussi, comme un misérable?

Mais, nous le savons, bien qu'il eût durement expié ses fautes, le vicomte de Mérulle était prêt à tout sacrifier, même sa vie; il ne demandait rien pour lui, tout pour Gabrielle et Laurence.

Arrivé au faubourg, il déjeuna chez le marchand de vin, frugalement, comme toujours.

Comme il sortait de table, une jeune bonne vint lui remettre un paquet à porter immédiatement rue Montmartre. Il était encore commissionnaire, il appartenait au public, il prit le paquet sans sourciller et fit la commission.

Par exemple, il se dépêcha et ne perdit pas une seconde, car, à deux heures, après s'être fait annoncer, il entrait dans le cabinet de M. Lionnet. Le négociant était seul.

—Quoi de nouveau? demanda-t-il en tendant la main au vicomte.

—Laurence de Mérulle est de retour à Paris depuis hier soir.

—Ah! enfin.... Mais comment le savez-vous?

—Elle m'a écrit pour m'annoncer son retour.

—Ah!

—Et ce matin, je l'ai vue.

—Vous l'avez vue!

—Et j'ai causé avec elle.

—Alors, je ne suis plus étonné de la transformation qui s'est opérée en vous, voilà pourquoi vous êtes tout rayonnant. Vous l'avez vue; mais moi, quand la verrai-je?

—Ce soir.

—Où?

—A la gare de Lyon.

—Hein, fit M. Lionnet, pourquoi à la gare de Lyon?

—Parce que ce soir, par le train express de neuf heures, ma fille et moi nous quittons Paris.

—Pour aller où?

—Dans le Dauphiné.

—Mais pourquoi? expliquez-moi....

—Nous allons chercher la vicomtesse de Mérulle.

—Votre femme!

—Ma femme, la mère de celle que vous appeliez Geneviève.

—Dieu, est-ce possible!

Le vicomte raconta alors à M. Lionnet dans quelle circonstance Geneviève avait rencontré la Pâlotte et comment lui, à différents signes, n'avait pas hésité à reconnaître sa femme dans la Pâlotte.

Il apprit ensuite au négociant ce qui était arrivé à Geneviève à partir du moment où elle avait quitté le faubourg jusqu'à son entrée, en qualité d'institutrice, chez le prince Mélikoff.

M. Lionnet était émerveillé.

—Ah! s'écria-t-il, le doigt de Dieu est là!

Il y eut un assez long silence.

—Monsieur de Mérulle, reprit le négociant, ce sera pour moi une immense joie de revoir Geneviève et de l'embrasser; je serai ce soir à la gare de Lyon à huit heures et demie, je vous attendrai.

—Je m'arrangerai pour ne pas vous faire trop attendre. Maintenant j'ai à vous parler d'autre chose.

—Je vous écoute.

—Il y a quelques jours vous avez généreusement mis votre bourse à ma disposition.

—Je comprends, on ne voyage pas sans argent.

—Mon voyage à Marseille a usé, à peu de chose près, mes modestes économies.

M. Lionnet se leva, ouvrit son secrétaire et dit:

—Quelle somme vous faut-il?

—Je pense qu'avec mille francs....

Ce n'est pas assez, interrompit M. Lionnet, vous ne pouvez pas savoir quelles seront vos dépenses, et vous devez prendre vos précautions contre ce que vous ne sauriez prévoir.

Il prit sur une tablette trois liasses de billets de banque et les mit dans la main de M. de Mérulle, en disant:

—Tenez, voici trois mille francs.

—Merci, dit le vicomte.

Il ajouta en souriant:

—La petite fille de la marquise de Saulieu vous rendra cette somme.

M. Lionnet sourit à son tour. Il adressa de nouvelles félicitations au vicomte, puis, s'étant serré la main, les deux pères se séparèrent.

Le soir à huit heures précises, un coupé de remise s'arrêta devant l'hôtel Mélikoff. Celui qui était toujours pour sa fille le père Anselme, le vieux commissionnaire du faubourg, sortit du coupé et pénétra dans la cour de l'hôtel. Un coup de cloche l'annonça, et presque aussitôt Geneviève parut sur le perron, ayant à sa droite la princesse Mélikoff, à sa gauche, les deux jeunes filles.

La princesse l'embrassa affectueusement, puis, l'une après l'autre, les fillettes se jetèrent à son cou en pleurant. Laurence, qui pleurait aussi, leur rendit leur caresse, échangea quelques dernières paroles avec Mme Mélikoff, puis s'échappant des bras des jeunes filles se hâta de rejoindre le père Anselme.

A huit heures quarante, ils arrivaient à la gare. M. Lionnet était debout devant la grande salle des guichets. Laurence l'aperçut la première; il est vrai que le commissionnaire l'avait prévenue, et que sachant que son père adoptif était là, l'attendant, elle le cherchait du regard. Elle courut se jeter dans ses bras.

Ce fut une délicieuse étreinte. Ah! comme ils sentaient bien, l'un et l'autre, qu'ils s'aimaient, qu'elle serait toujours sa fille, qu'il serait toujours son père!

Une demi-heure s'écoule vite quand on a mille choses à se dire. Il leur sembla à tous deux qu'ils n'étaient ensemble que depuis quelques secondes, quand, dans les salles d'attente et sur le quai du départ, les employés de la compagnie crièrent:

—Messieurs les voyageurs en voiture.

Il fallut se quitter, mais on se reverrait.

M. Lionnet accompagna Laurence et le vicomte jusqu'au coupé que ce dernier avait loué, ne voulant pas avoir de compagnons de route.

Le sifflet de la locomotive se fit entendre, le train s'ébranla.

—A revoir, à revoir!

M. Lionnet restait à la même place, immobile. Il avait les yeux pleins de larmes.

—Elle m'aime toujours, murmura-t-il, mais un autre est son père.

Le train était déjà loin.

Laurence et le père Anselme ils parlaient du présent, de l'avenir, peu du passé. Pourtant, la jeune fille avait bien des choses à connaître; mais tout cela, elle le saurait plus tard.

C'était surtout de la Pâlotte, ou plutôt de Gabrielle, qu'ils s'entretenaient. Réussiraient-ils à dissiper les nuages qui enveloppaient ses souvenirs? Ils en avaient le ferme espoir.

Arrivés à Lyon, ils se reposèrent pendant quelques heures; puis, après avoir déjeuné, ils prirent un train se dirigeant vers les Alpes, à travers le département de l'Isère.

Mais ce n'était plus la marche rapide de l'express de Paris à Lyon. Aussi le trajet leur parut-il très long. Il est vrai qu'ils étaient impatients d'arriver à la ferme des Mélèzes.

Enfin, ils descendirent à la station de Vizille, un peu plus loin que Grenoble; là ils montèrent dans une espèce de patache, lourd véhicule en mauvais état, attelé de deux chevaux maigres et poussifs, qui allait les conduire à Noirans, c'est-à-dire dans la montagne.

—Que de fatigues pour vous, chère enfant! dit le père Anselme.

—Oh! ne croyez pas que je sois fatiguée; mais le serais-je que je ne me plaindrais pas et resterais vaillante, je vais revoir ma mère.

—Oui, cela vous soutient, vous donne des forces.

—Pour ma mère, mon bon père Anselme, j'irais au bout du monde.

—Je le vois bien. Quand nous arriverons à Noirans, serons-nous encore loin de la ferme?

—A peine à une petite lieue, et nous pourrons faire le chemin à pied en moins de quarante minutes.

—Allons, dit le vieillard, et que Dieu ne nous abandonne pas!

(A continuer.)